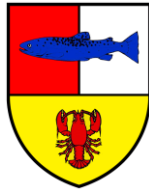


Commune de Cudrefin



Rapport de la commission des Finances

Référence au **préavis 74-2023** :

Crédit d'investissement – Berge du Lac de Neuchâtel au camping : Protection et développement des roselières lacustres, création d'un cordon boisé et protection contre l'érosion de la berge.

Membres de la commission :

Roland Pfister
Arnaud Heiniger
Didier Gattlen
Alexandre Grossu
Sylvain Baumann

7 décembre 2023

La commission des finances, représentée par MM. Arnaud Heiniger et Sylvain Baumann, ont pris connaissance, durant la séance du 16 novembre 2023, du **préavis n°74-2023** intitulé : **Crédit d'investissement – Berge du Lac de Neuchâtel au camping : Protection et développement des roselières lacustres, création d'un cordon boisé et protection contre l'érosion de la berge.**

Le document nous a été présenté par Mme Anne-Marie Lager, secrétaire municipale, M. Richard Emmenegger, syndic, M. Jean-Luc Amiet, municipal et M. Florian Mettraux, boursier.

L'érosion conséquente des berges du camping nécessiteront à futur des travaux de renforcement afin de limiter la perte progressive de surface, notamment au niveau des places prévues pour les tentes.

Le projet du préavis présente une excellente opportunité de trouver une solution à l'érosion avec un investissement moindre dû à la grande participation de la confédération et du canton. En effet, la commune n'aura à dépenser au final que 5% de l'investissement total de CHF 276'652.44 TTC, représentant une **somme finale d'environ CHF 13'800 TTC.**

Afin d'obtenir cette participation, la commune doit respecter la mise en place de certaines actions environnementales ayant comme conséquences une diminution de la zone baignade ainsi qu'une éventuelle visibilité amoindrie. Ces désagréments paraissent cependant être un bon compromis par rapport aux coûts pris en charge.

A noter que la totalité de l'investissement est demandé dans le cadre de ce préavis, car la commune de Cudrefin devra payer tout le projet avant de se faire rembourser les 95% par la confédération et le canton.

En conclusion, et après étude du dossier, la commission des finances propose d'**accepter le crédit d'investissement** du préavis **n°74-2023 – Berge du Lac de Neuchâtel au camping**, pour un montant de **CHF 276'652.44 TTC.**

La commission des finances remercie les membres présents lors de la séance de commission, pour les informations et explications transmises de manière transparente et professionnelle.

Le 07.12.2023

Roland Pfister
Conseiller communal

Sylvain Baumann
Conseiller communal

Arnaud Heiniger
Conseiller communal

Didier Gattlen
Conseiller communal

Alexandre Grossu
Conseiller communal